

Septembre 1944, la libération de Jemappes.

*Tiré du livre « Crimes de Guerre » (extrait du rapport publié par Georges Thone)
Photos de la collection de Monsieur Jean-Rémy Jude ©.*

C'est la matinée, des avions alliés piquent sur la route Mons-Valenciennes et prennent en enfilade un convoi Allemand...¹

Avenue du roi Albert.

C'est la matinée, des avions alliés piquent sur la route Mons-Valenciennes et prennent en enfilade un convoi Allemand entre l'Institut Saint-Ferdinand et le dépôt des vicinaux à Quaregnon. Des carcasses de véhicules encombrant la chaussée et des colonnes de fumée noire s'élèvent dans le ciel. C'est un véritable chaos qui se présente aux yeux des colonnes allemandes suivantes ; des chevaux tués, des caisses de munitions, des armes et du matériel divers, jonchent le sol.



¹ Il s'agit de P38-J appartenant au 367Th.Fighter Group de la 9th. US AAF. Ils avaient été divertis de leur mission sur la frontière hollandaise en raison de importants mouvements de troupes allemande dans le nord de la France, à proximité de la frontière Franco-Belge. Après avoir pris en enfilade la route Valenciennes-Mons, ils sont passés très bas au-dessus de Cibly, se sont dirigés vers Mons en survolant la Chaussée de Maubeuge et ont poursuivi sur la Chaussée de Bruxelles. Entre Mons et Soignies ils ont « exterminé » un important convoi allemand. Les faits se sont déroulés, très approximativement, entre 10h30 et 12h30, le Samedi 2 Septembre.

Dans l'après-midi, vers 17h30, un premier combat s'engage entre les membres du Front de l'Indépendance et des Allemands sur la grand-route où des camions sont immobilisés et incendiés. Le bilan de cet accrochage s'élève du côté allemand à 22 tués et 6 prisonniers. A 17h50, le lieutenant Viseur (+ en 1944), commandant une escouade, se met en route afin de rassembler les effectifs.

Venant de Flénu vers 18h, la TF LOVELADY du CCB arrive au Coq de Jemappes où des véhicules sanitaires allemands sont stationnés. Un des chars tire dans la direction des ambulances.

Les tueries de Jemappes

Le 2 septembre 1944, entre 17 et 19 heures, la commune de Jemappes fut le théâtre d'incendies et de tueries.

Le 3 septembre 1944, dans la matinée, Quaregnon, Jemappes et Ghlin vécurent des heures tragiques au cours desquelles des forcenés se livrèrent au pillage et au massacre. Plusieurs unités disparates des forces allemandes sont responsables de ces crimes, qui causèrent la mort de plus de soixante personnes.

La scène du drame

La scène du drame se situe dans les communes de Quaregnon, Ghlin et Jemappes, le long de la route qui relie Valenciennes à Mons, et au nord de celle-ci, sur les rives du canal de Mons à Condé.

La route est bordée de terrils, de cités ouvrières, d'usines et d'ateliers. De distance en distance, une maison plus importante, qualifiée de château, habitée par un directeur de charbonnage, un ingénieur ou un médecin. A la limite des communes de Quaregnon et de Jemappes, une rue dénommée avenue Demerbe, à Jemappes, et Pavé Richebé, à Quaregnon, relie la route au chemin de halage du canal de Mons à Condé. Cinq cents mètres plus loin, en direction de Mons, le canal est enjambé par le pont de l'Écluse, donnant accès au chemin de Baudour qui longe le parc communal de Jemappes et, plus au nord, à travers champs, au hameau de Long-Coron, dépendant de la commune de Ghlin.



Sources du récit

La documentation qui permis d'établir le présent rapport provient d'enquêtes menées par les commissaires de police de Jemappes, Quaregnon et Ghlin, les brigades de gendarmeries de Jemappes, Quaregnon, Pâturages et Quiévrain, ainsi que par la police judiciaire du parquet Mons. En outre, notre Commission s'est rendue sur les lieux, le 11 juillet 1945, pour recueillir divers témoignages complémentaires et d'établir le bilan définitif des tueries de Jemappes.

Le prélude du drame

Depuis plusieurs jours, la route Valenciennes-Mons était le théâtre d'un trafic intense de véhicules de tous genres. De la frontière, refluaient sans arrêt des débris de la Wehrmacht. En un flot ininterrompu, dans un mélange invraisemblable d'unités, des troupes fuyaient pour échapper à l'étreinte des armées alliées. Le samedi 2 septembre 1944, vers 18 heures, une avant-garde américaine blindée, venant de Flénu, déboucha au cœur même de Jemappes, sur la grand-route Valenciennes-Mons. Prenant en enfilade la partie de cette route qui s'étend de cet endroit à celui où se joignent les limites de Quaregnon et de Jemappes, les canons des chars d'assaut américains eurent tôt fait de transformer en un chaos de véhicules démantibulés et de chevaux tués la troupe allemandes qui y circulait. Devant ce spectacle, les troupes ennemies qui continuaient à refluer de France, croyant la route coupée devant elles, reculèrent et se répandirent dans les rues avoisinantes cherchant une issue. Un certain nombre d'entre elles, après avoir passé la nuit sur place, continuèrent leurs recherches, le 3 septembre au matin. C'est ainsi qu'une colonne, forte de plusieurs centaines d'hommes appartenant à toutes sortes d'unités, s'engagea, le dimanche matin 3 septembre, dans le Pavé Richebé, atteignit le canal de Mons à Condé, le suivit jusqu'au pont de l'Ecluse, le traversa et se dirigea vers Ghlin. Quand ces troupes arrivèrent à Ghlin, elles trouvèrent la commune déjà occupée

en partie par les blindés américains, qui engagèrent le combat et les anéantirent. Ce sont ces troupes qui se rendirent coupables des crimes de guerre dont nous allons faire le récit.

Aucun témoin oculaire n'a assisté à l'incendie criminel de l'habitation de M. Frère, ni au lancement de la grenade qui tua Madame Frère, née Denise Lacroix, ni à l'assassinat du beau-frère du docteur Martin et des deux religieux de l'institut Saint-Ferdinand. Cependant, dans le jardin de la propriété du Docteur Martin, a été trouvé un livret militaire, qui figure aux archives de notre commission. Ce document est un Soldbuch de la Luftwaffe, appartenant à un soldat parfaitement identifié, qui faisait partie du 1/LW Jäger RGT/... Des photographies retrouvées sur les lieux représentent également des membres de la Luftwaffe, tandis qu'une étiquette permet d'identifier un autre soldat qui faisait partie, celui-là, du .../Batterie Flak RGT/... Quand aux tueries du quartier des Croisettes, nous avons vu que c'était un S.S. isolé, dont l'unité était de passage dans la propriété du docteur Martin, qui s'en était rendu coupable. Rien ne nous a permis d'identifier l'unité à laquelle il appartenait. La rapidité foudroyante de l'offensive alliée jeté un tel trouble dans les armées allemandes que le plus grand désordre y régnait et que des soldats appartenant à des unités disparates se groupaient au hasard des rencontres.

De part et d'autre de la grand-route de Mons à Valenciennes, à quelques centaines de mètres en direction de Quaregnon du carrefour où, le samedi 2 septembre, vers 18 heures, débouchèrent les blindés américains, se trouvent deux grandes propriétés appartenant, l'une au Docteur Martin, et dite Château Ghislain, l'autre à M. Ulysse Frère.



Toute la journée, des troupes de passage avaient cantonné dans la propriété de M. Frère. Celle du Docteur Martin était occupée par des S.S. L'intervention des troupes américaine, à 18 heures, incita certains éléments isolés des forces de la Résistance à entrer en action. Quelques hommes franchirent les murs de clôture de la propriété de M. Frère, vinrent se dissimuler dans les taillis qui entourent l'habitation, et ouvrirent le feu de toutes leurs mitrailleuses sur la maison de M. Frère. Puis ils traversèrent la route, envahirent la propriété, abandonnée par les tireurs isolés, et essayèrent, mais sans y parvenir, de faire sauter le bâtiment. Finalement, ils jetèrent dans la cave une grenade qui blessa mortellement Madame Frère, née Denise Lacroix, et mirent le feu à la maison.

Après le départ de S.S. on retrouva dans le parc de la propriété du docteur Martin, les corps de son beau-frère, M. Ovide Ghislain, et ceux de deux religieux de l'Institut Saint-Ferdinand de Jemappes. Ces trois personnes ont indubitablement été assassinées par les S.S. qui s'y étaient établis, mais on ignore encore dans quelles circonstances.

Le même jour, un S.S. isolé, appartenant vraisemblablement aussi à l'unité qui cantonnait dans la propriété du Docteur Martin, remonta la ruelle qui la borde, à l'est, et arriva ainsi au milieu des baraquements du quartier des croisettes, dont les habitants, vauquaient paisiblement à leurs occupations. Ce fou homicide abattit, sans rime ni raison, six civils qu'il aperçut, travaillant dans leur jardin, se reposant sur le seuil de leur maisonnette ou regardant par la fenêtre. Ses victimes furent : MM. Arthur Houdart, Jean-Baptiste Passelecq, Josep Lessire, Désiré Bertiaux, François Hanston et Léon Roland. Divers documents, dont dispose notre Commission, établissent, que, parmi les soldats appartenant à l'unité qui cantonna dans la propriété du Docteur Martin, certains dépendaient du I/LW Jäger Rgt/...et d'autres au. / Batterie Flak Rgt/... (Pour des raisons de prudence, facilement compréhensibles, les noms des coupables non encore appréhendés ont été remplacés par des initiales, et les numéros d'unités ne sont pas dévoilés.) M. Emile Materne se trouve dans sa maison, en compagnie de sa fille. Des soldats font irruption chez lui, fouillent toute la maison, puis s'en vont. Peu de temps après, d'autres Allemands entrent et, sans mot à dire, font sortir le père et la fille et les collent au mur. Le père tombe, grièvement blessé, tandis que la fille se rue au milieu des soldats pour esquiver leur fusillade.

1. Constant Simon se trouve chez lui, en compagnie de sa femme. Un soldat vient perquisitionner et leur conseille de quitter les lieux. Peu après, quelques furieux font irruption. L'un d'eux braque son arme et atteint M. Simon au côté. Sous la douleur, celui-ci se plie en deux. Quand il se relève, ce même soldat le tue net, d'une balle dans l'œil droit. Quelques soldats

entrent chez M. Léon Urbain. L'un deux le vise, et l'atteint à la tête. Blessé, M. Urbain se précipite au dehors et se réfugie chez des voisins ; son meurtrier l'y poursuit et lâche, dans sa direction, une rafale de mitraillette ; M. Urbain succombera un mois plus tard à l'hôpital. M. Adhémar Baudoux s'est réfugié à la cave, en compagnie de sa femme et de ses filles. Quelques forcenés enfoncent la porte de la cave. M. Baudoux veut se porter à leur rencontre, mais il s'écroule, touché à l'épaule. Non contents de ce forfait, les Allemands jetèrent encore une grenade dans la cave. Dès qu'elle eût fait explosion, ils revinrent pour se rendre compte de l'effet qu'elle avait produit. Ils forcèrent Mme Baudoux, qui était indemne, et ses filles, qui n'étaient que légèrement blessées, à abandonner sans soins leur époux et père. Très gravement atteint, celui-ci recevra peu après la visite d'un soldat qui, sous ma menace de son arme, lui volera sa montre. Il mourra le lendemain à l'hôpital.

Dans les autres maisons de l'avenue Demerbe, les soldats font sortir les habitants, hommes et femmes, et les rassemblent en colonne, à coups de crosse et à coups de pieds. La colonne est conduite jusqu'à la maison de M. Urbain, située avenue Demerbe n°10. Là, les hommes sont séparés des femmes.

Celles-ci sont acheminées vers la route de Mons. Fort heureusement, à cet instant, des avions alliés surgissent du ciel. Profitant avec beaucoup d'à propos du désarroi de leurs gardiens, les malheureuses se réfugient dans les maisons de la rue Danneau. C'est probablement à cette circonstance fortuite qu'elles doivent d'être encore en vie.

Quant aux hommes rassemblés devant la maison de M. Urbain, des soldats les fouillent, leur enlèvent papiers et pièces d'identité, et s'emparent de leur argent de poche. Puis ils les conduisent devant le mur des Laminiers Canon-Legrang, et les y alignent pour le massacre. Un char d'assaut s'avance, et, de ses armes de bord, fauche les malheureux qui s'écroulent au milieu du crépitement des rafales, des râles et des gémissements. Tous furent atteints, mais quelques-uns en réchappèrent qui, tombés les premiers, furent protégés des rafales suivantes par les corps de leurs compagnons, qui s'abattirent sur eux.



Les victimes sont : MM. Emile Fagniard, René Mairesse, Franz Splingard, Hector Quintin, Edouard Sirault, Joseph Beck et Gaston Hoyoux. Tous furent atrocement mutilés par la puissance du tir. Les rescapés sont : MM. Aimable Urbain, Pierre Bastien, Charles Arthur et son fils, pourtant sérieusement atteints. Seul, M. Georges Courret en sortit presque indemne. Des documents militaires retrouvés sur les lieux du massacre établissent que les auteurs des crimes que nous venons de rapporter appartenaient au Fallschirmjäger RGT...au I/LW Jäger Rgt/...ainsi qu'à la Stabskompanie du Wolga-Tartaren Bataillon, dépendant de la Kustenschutz

Avenue Demerbe

Immédiatement après le drame qui endeuilla le quartier Demerbe, des habitants s'emparèrent de documents militaires se trouvant dans deux automobiles qui, endommagées avaient été abandonnées par les membres des unités criminelles.

Presque tous ces documents appartiennent à des soldats de la Luftwaffe, faisant partie d'unités de parachutistes, de chasseurs ou de troupes d'élite, troupes susceptibles de porter l'uniforme des formations spéciales de l'armée de l'air, uniforme qui offre, aux yeux inexpérimentés, une assez grande ressemblance

avec celui des troupes américaines : toiles de camouflage kaki, casque rond, kaki également, sans protège-nuque ni protège-tempes. Les témoignages, sur ce point, sont absolument concordants. << Je puis vous dire que la majeure partie des allemands que j'ai vus près de ma maison portaient la tenue grise bleue de l'aviation ; il y en avait assez bien qui étaient coiffés d'un casque rond de parachutiste, muni du filet de camouflage >>, précise Mme Splingard.

Dans les automobiles abandonnées avenue Demerbe, ont été retrouvés les documents suivants :

1- un carnet de route intitulé Abmeldebuch des Nachrichtenzug Fallschirmjäger Rgt. Qui, outre l'indication de déplacements effectués en Bretagne fin mai et début juin, contient les noms des vingt-huit hommes du Zug;

2- un paquet de lettres non ouvertes adressées au Luftgaupostant Paris à destination du Feldpostnummer L.../...N, et dont les destinataires sont identifiés ;

3- une collection de photographies, de format dit carte d'identité, représentant des militaires en tenue de parachutiste (ces photographies, pourvues d'un numéro, ont été mises sous les yeux des témoins oculaires des tueries de Jemappes ; nous y reviendrons dans un instant) ;

4- un casque de parachutiste au nom d'un certain S.... ;

5- plusieurs livrets militaires ayant permis d'identifier avec précision dix sous-officiers appartenant soit au 1/ L W Jäger Rgt/... soit à la stabskompagnie du Wolga-Tartaren Bataillon.

Nous avons déjà dit que les photographies trouvées dans les automobiles abandonnées avenue Demerbe avaient été mises sous les yeux des témoins oculaires de la tragédie que nous avons rapportée. Voici, à titre indicatif, quelles furent les réactions de quelques-uns d'entre eux à la vue de certaines de ces photographies.

43. Emile materne déclare : << Je crois bien reconnaître, sur la photo marquée xx43, le soldat qui m'a fait sortir de chez moi et qui s'est mis en ligne avec les autres pour tirer sur moi, alors que j'avais été placé contre le mur, près du seuil de la porte. >> - << Je reconnais, sur cette photo marquée xx43, le soldat qui marchait dans la rue et qui a frappé mon mari de son fusil. Je le reconnais formellement à ses traits durs et à son regard implacable. Il était de taille moyenne et avait la démarche lourde >>, déclare, de son côté, Mme Splingard. - << Il me semble bien reconnaître, sur cette photo marquée xx43, l'assassin de mon mari. Il me semble que c'est bien la même figure de bandit >>, précise Mme Simon. Quant à Mme Mathieu, elle est formelle : << je reconnais formellement celui qui figure sur la photo marquée xx43. Cet homme faisait partie du groupe qui appréhendait les civils pour les massacrer. Je le reconnais formellement à ses traits durs et méchants et à son regard implacable. >> << Je reconnais formellement le soldat représenté sur la photo marquée xx44, dit M. Arthur Charles. Il a conduit notre groupe jusqu'au bout du Pavé Richebé, où le triage des hommes et des femmes a eu lieu. Il nous a également escortés jusqu'au mur d'exécution. Je le reconnais spécialement parce que c'est lui qui m'a donné de nombreux coups de pied lorsque je ralentissais. Il me poussait aussi en me donnant des coups dans le dos avec le canon de son arme. Je suis sûr de ne pas me tromper. >>

<< Je reconnais sur la photo marquée xx42, déclare M. Georges Courret, le gradé qui avait l'air de diriger la perquisition et qui disait Terroristen Kaput. Je le reconnais très bien : c'est bien son physique et les mêmes lunettes >>

M Aimable Urbain reconnaît également cet homme : << Je reconnais formellement, sur la photo xx42, le soldat qui faisait la navette entre ma cuisine et la rue, qui faisait perquisitionner les autres, et qui prenait l'argent. >>

Parc Communal

Le militaire qui figure sur la photographie marquée XX42 et qui est accusé formellement par plusieurs témoins — et notamment par MM. (Courret et Urbain - d'avoir participé au massacre de l'avenue Demerbe a été fait prisonnier au parc communal. Nous pouvons en conclure que ce sont les mêmes troupes qui commirent les crimes qui endeuillèrent ces deux quartiers. La présence de ces troupes est d'ailleurs attestée, ainsi que nous l'avons déjà souligné, par plusieurs personnes.



En outre leur participation à ces deux tueries est surabondamment établie par la découverte au parc communal, de documents militaires appartenant aux mêmes unités que celles qui opérèrent à la limite (de Jemappes et de Quaregnon et contenant, par ailleurs, plusieurs des noms qui figurent sur les documents retrouvés dans les automobiles abandonnées avenue Demerbe. L'identité des troupes qui opérèrent ici et là doit donc être considérée comme établie. Mais ces troupes ne sont pas les seules responsables des fusillades du parc communal il résulte des témoignages recueillis que leurs instigateurs doivent être cherchés ailleurs et ne sont autres que les soldats qui assumaient la garde de l'écluse de Jemappes et qui se joignirent à leurs camarades lorsque ceux-ci franchirent le pont de l'Ecluse. L'unité à laquelle ils appartenaient est connue, et trois d'entre eux, sur lesquels pèsent des témoignages fort accablants, ont pu être identifiés. Ils étaient bien connus des habitants dont ils vérifiaient les papiers d'identité, chaque fois qu'ils traversaient le pont. Les témoignages sont, ainsi que nous allons le démontrer, aussi formels que concordants. Plusieurs soldats du poste de l'écluse faisaient partie du groupe d'Allemands qui entraient dans les maisons et appréhendaient les civils pour les conduire aux massacres, affirme M. François Willamine. Le premier qui est entré dans la maison je l'ai formellement reconnu comme étant le grand blond bouclé que la population appelait Poupée. En entrant, il a hurlé : « hier

beaucoup plaisir, America, allez Komm. » Il m'a donné un coup de pied en sortant. Il y en avait encore un autre du poste de l'écluse, petit, laid visage, teint basané, porteur de lunettes, une vraie figure de singe. J'en ai encore vu deux autres, ce qui fait qu'au moins quatre soldats du poste de l'écluse étaient mêlés au groupe des criminels en uniforme. C'est ce groupe qui nous a conduits jusqu'au lieu de l'exécution. C'est le petit à lunettes qui a tiré sur Raoul Rifaut ».

1. Rifaut déclare, quant à lui : « Ma femme a formellement reconnu, parmi les hommes qui sont venus chercher Deghislage pour le tuer, l'Allemand que la population avait appelé Poupée. » Mme Denise Pierrequin est aussi formelle : « Je connais très bien B..., dit-elle. Je puis vous affirmer qu'il était le premier à entrer dans les maisons pour arrêter les civils. Je puis vous affirmer qu'il est le meurtrier du Polonais de Quaregnon (Budoski). J'ai entendu que B... disait à ce jeune homme : Du bist ein Terrorist, et presque aussitôt, il fait feu sur lui. » Mme Dutrieux a elle aussi reconnu, parmi les meurtriers un des membres du poste de garde de l'écluse : « Le premier que j'ai reconnu, dit-elle, est un soldat du poste de l'écluse de Jemappes, c'est un petit, qui avait eu dix-huit ans quelques semaines plus tôt. Il a le teint basané, et les cheveux noirs ou châtain foncé.

Le témoignage de Mme Rifaut ne fait que corroborer ceux dont nous venons de donner connaissance : « A la tête de ceux qui procédaient aux arrestations, dit-elle, se trouvait un soldat que j'ai formellement reconnu comme étant un de ceux qui ont monté la garde à l'écluse, pendant de nombreuses semaines. Ce soldat était plutôt petit, avait des cheveux châtain, et était coiffé d'un bonnet de police. »

Il résulte de ces témoignages que trois des hommes de garde au poste de l'écluse ont été plus particulièrement et plus formellement reconnus par les témoins oculaires comme ayant pris une part active aux pillages et aux tueries du quartier de la route de Baudour, près du parc communal de Jemappes.

Ces trois soldats, notre Commission a pu les identifier. Poupée n'est autre qu'un certain B... W.... âgé d'environ dix-huit ans. Le soldat de petite taille, aux cheveux foncés et au teint basané est un certain Bl... F né le 25 août 1926 ; son domicile est connu. Quant au troisième dont le visage était, paraît-il, si peu avenant, il s'identifie avec L... P..., né le 27 août 1926.

Les bons de réquisition du poste de garde de l'écluse de Jemappes, en possession de l'administration communale, ont permis de déterminer que ces trois hommes appartenaient à une unité de la Kriegsmarine, dont le Feldpostnummer était ... F. et dont le Postenstellenummer était...

Le Postenführer était un certain K... E..., né le 11 juillet 1923. Il n'a pas pris part aux massacres. On l'a vu quitter Jemappes en bicyclette, le 1 septembre après avoir brisé son fusil. Il serait à même de fournir de précieuses indications sur ses subordonnés qui, restés sur place après son départ ; ont pris part au massacre du parc communal.